

DECISION N° 2021-251 bis

La directrice générale,

- Vu le code de l'environnement et notamment son article R.213-43 ;
- Vu l'arrêté du 28 mai 2021 nommant Madame Sandrine ROCARD, directrice générale de l'agence de l'eau Seine-Normandie ;
- Vu la décision n° 2021-223 donnant délégation de signature à Madame Stéphanie Mouriaux, directrice générale adjointe chargée du Secrétariat Général ;
- Vu la décision n° 2021-248 du 21 septembre 2021 nommant Valérie Cazalbon, secrétaire générale adjointe ;

Décide :

ARTICLE 1

A compter du 1^{er} octobre 2021, dans la délégation de signature susvisée, il ajouté à l'article 4 Valérie Cazalbon, secrétaire générale adjointe.

ARTICLE 2

La délégation de signature modifiée sera publiée sur intranet et internet.

Fait à Nanterre, le 15 octobre 2021

La Directrice Générale



Sandrine ROCARD